

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 9 avril 2010**

**Présents** : M. BRIENT, A. CHASSEUR, C. CORMIER, F. HOURQUEBIE, T. GUILLOT, E. LABASTE, C. LUX, JP. LAUDINET, P. LAULOM, T. PEYRES, P. VENDRIOS.

**Excusés** : A. BOULAIN, Y. COURET, R. LARRODE

**Secrétaire de séance** : JP. LAUDINET

---

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 5 mars 2010**

Adoption à l'unanimité.

### **Compte rendu des commissions**

#### **Voirie** :

- programme voirie de la CCPO approuvé.
- Réensemencement du terrain de loisirs et du terrain de l'école terminé
- Curage des fossés terminé.

#### **Bâtiments** :

- Les chéneaux ont été remplacés à la salle des associations.
- Les travaux prévus sur 2009 sont achevés.
- effraction porte de la bibliothèque : elle a été réparée par les agents communaux.

#### **Fleurissement** :

Des élus soulignent qu'il faut remettre en état le Skate Park qui a subi des dégradations (bâche arrachée ...) et mieux entretenir les espaces verts.

### **Vote du compte administratif 2009**

Présentation des comptes par Marc BRIENT :

#### **Résultats de clôture** :

Investissement : - 12 169. 07

Fonctionnement : + 173 037. 40

Résultat global : + 160 868. 33

Adopté à l'unanimité.

#### **Affectation des résultats** :

Fonctionnement (compte 002) : 22 028. 33

Investissement (compte 1068) : 151 009.07

Résultat d'Investissement reporté (compte 001) : 12 169. 07

Adopté à l'unanimité.

### **Vote du compte de gestion 2009**

Les comptes de la commune sont conformes au compte de gestion réalisé par le Trésor Public.

Adopté à l'unanimité.

### **Vote des taux d'imposition 2010**

La commission des finances propose la reconduction des taux 2009, à savoir :

- taxe d'habitation : 12.63 %
- taxe foncière (bâti) : 17.19 %
- taxe foncière (non bâti) : 51.27 %

### **Vote du budget primitif 2010**

Après avoir délibéré sur les différents comptes du Budget Primitif 2010, les chiffres suivants sont arrêtés et adoptés à l'unanimité :

**Dépenses et recettes de fonctionnement** : 735 091.00 €

Montant des subventions accordées : 22 463. 00 €.

Des membres du Conseil Municipal demandent de mettre au vote le montant de la subvention octroyée à l'Association Musique Avenue. Montant proposé : 4000 €. Montant adopté après discussion et vote : 3000 € (8 voix pour). La différence de 1000 € est affectée aux dépenses imprévues (compte 022).

**Dépenses et recettes d'investissement** : 205 074. 00 € (dont 64 840. 00 € de Restes à Réaliser en dépenses).

### **Institution de la Taxe Locale d'équipement (TLE)**

Rappel des informations fournies lors du précédent Conseil Municipal à propos de la TLE : cette taxe, prélevée sur les autorisations de construire, est affectée au financement des dépenses générales d'urbanisation des communes. Taux proposé : 3 %. Adopté à l'unanimité.

### **Questions et informations diverses**

- Pétition des agents du C.I.A.S reçue par les élus : Florence Hourquebie sera à la réunion du CIAS mardi 13 avril et tiendra informé le Conseil Municipal.
- Désignation d'un délégué communautaire représentant St-Lon au Conseil d'Exploitation de l'Office du Tourisme du Pays d'Orthe : Thierry Guillot
- Pierre Vendrios, délégué au SIBVA, informe l'assemblée que le budget primitif 2010 du SIBVA a été voté et qu'une étude de sol est en cours de réalisation pour le projet d'implantation d'une nouvelle station d'épuration sur St-Lon.